

1. Le tournoi se déroulera suivant les statuts et règlements de la FRBTT. Il est ouvert à tous les affiliés de la FRBTT ou une autre fédération reconnue par l'ITTF.
 2. Il sera fait usage de 16 tables bleues avec des balles plastiques de 40mm de couleur blanche de marque Joola.
 3. Le tournoi se déroulera en poules de 5 ou 6. Les 3 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour final à élimination directe. Les dames peuvent s'inscrire dans la série correspondant à leur classement homme.
 4. Tarif : 10€ pour l'inscription, à payer sur place une demi-heure avant le début de la série.
 5. Pour vous inscrire : cliquez sur le lien «Tournois» du site : <https://tournoi-inscription.cttliwa.be/home> jusqu'au jeudi 19 mars à 24H00. Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition !
 6. Il n'est possible de s'inscrire que dans une seule série, à choisir parmi celles contenant son classement. Par exemple, les joueurs D0 ont le choix de participer soit à la série C0/D0, soit à la série D0/E0.
 7. Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
 8. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
 9. Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.
 10. Lors de ce tournoi, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15€. Les perdants sont tenus d'arbitrer.
 11. Tous les matchs doivent être effectivement joués. Un joueur présent est sanctionné s'il ne dispute pas un ou plusieurs matchs, à moins qu'il n'envoie une attestation médicale endéans les 48 heures après l'événement au juge arbitre ou à toute autre personne désignée pour ce fait par le comité compétent. S'il ne présente pas d'attestation médicale dans les délais, les matchs non joués seront enregistrés comme défaites. Le joueur dont l'adversaire a déclaré WO sans attestation médicale qui justifie son abandon, se verra attribuer une victoire sur sa fiche individuelle
 11. Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€, même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
12. Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW012.



9 H 00 - SÉRIE NC-E6
11 H 45 - SÉRIE E4-D6
14 H 15 - SÉRIE E0-D0
16 H 45 - SÉRIE D0/C0



EN CAS DE PROBLÈME :
ALEXANDRE SMETS
GSM : 0485/847575
Email : cpa.bbw0@gmail.com

TOURNOI DU CTT LA HULPE-RIXENSART



CENTRE SPORTIF SOLVAY
RUE GÉNÉRAL DE GAULLE 53
1310 LA HULPE

PETITE
RESTAURATION SUR
PLACE



DIRECTEUR DU TOURNOI : NICOLAS GRESSE
CONTACT : INFO@CTT-LAHULPE-RIXENSART.BE